

MAIRIE D'ENSUES LA REDONNE
DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE
ARRONDISSEMENT D'ISTRES

DECISION DU MAIRE

Objet : Ateliers scientifiques « Fête de la Science »

N°2022/47

Le Maire de la Commune d'Ensues la Redonne,

Vu les articles L. 2122 - 22 et L. 2122- 23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération N° **2020/05/010** du **23 mai 2020** portant délégation générale du Conseil Municipal au Maire,

Considérant que la commune d'Ensues-la-Redonne a mis en place une programmation culturelle au sein de la médiathèque municipale « Elisabeth Badinter »

Considérant que la médiathèque propose le **Samedi 8 Octobre 2022**, dans le cadre de l'action nationale « *La Fête de la Science* », trois ateliers scientifiques de 45 minutes chacun, animés par deux intervenants, sur le Parvis de la médiathèque ou dans la salle Polyvalente (en cas de mauvais temps).

Considérant que le public visé sera familial (enfants & adultes).

DECIDE :

Article 1 : De signer un contrat avec « Les Petits débrouillards » et son président Monsieur Antoine Dolez

Article 2 : Le montant total de la prestation sera de 464.80€ TTC

Article 3 : La dépense est inscrite au BP 2022 article 6232/802

Article 4 : Madame la Directrice Générale des services sera chargée de l'application de la présente décision, dont ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet d'Istres et à Monsieur Le Trésorier Payeur.

Fait à Ensues la Redonne,
Le 3 octobre 2022

Le Maire,
Michel ILLAC

